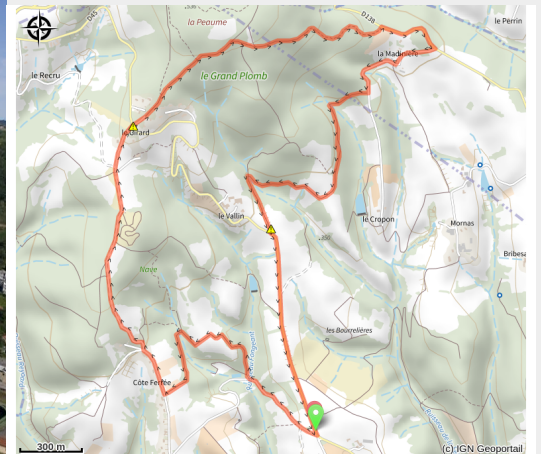


Les Cimes - Ampuis n° 2



(Christophe Grilhé-interhôte)



Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 7.9 km

Dénivelé positif : 233 m

Type : Boucle

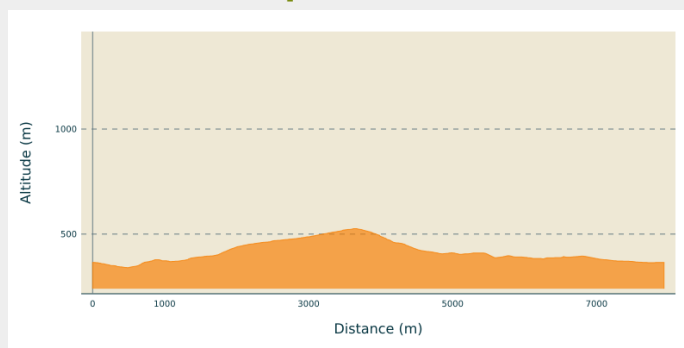
Itinéraire

Départ : Ampuis - Départ Le Giraud,
Route du Recru - D 45

Arrivée : Ampuis - Départ Le Giraud,
Route du Recru - D 45

Balisage :  Pédestre communal

Profil altimétrique

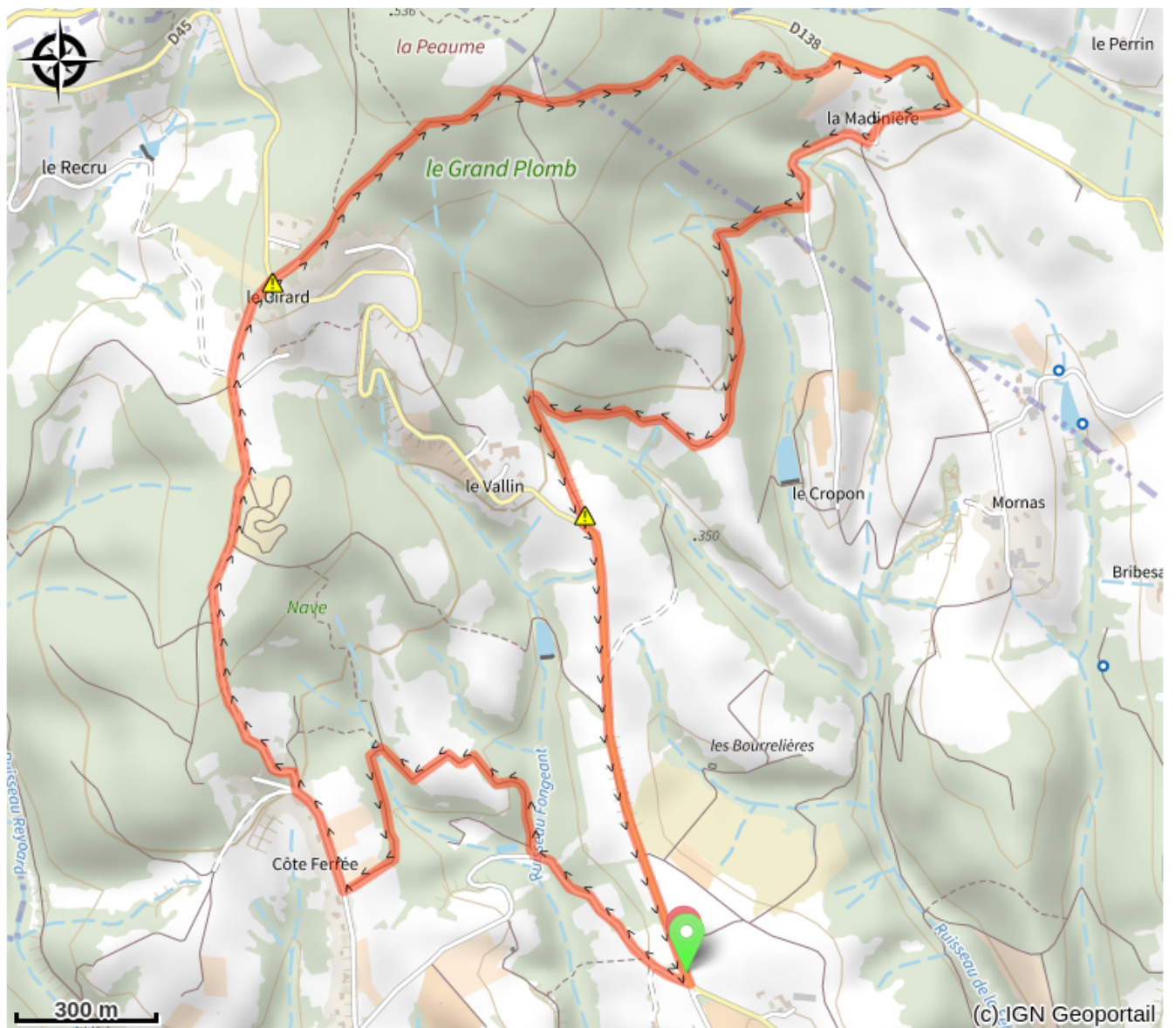


Altitude min 340 m Altitude max 526 m

Descendre la route en direction de Tartaras jusqu'au Pont de Nave. Après le ruisseau, prendre le chemin en terre à droite qui rejoint la route de Côte Ferrée. Prendre ensuite la route à droite jusqu'à la ferme Barbier. Après la ferme, obliquer à droite : le chemin vous mènera au tir aux pigeons (stand de tir) en longeant le Grand Bois. C'est un repère de sangliers, de biches et renards... la faune au naturel mais pour les lève tôt. Vous retrouverez la route goudronnée : suivre tout droit jusqu'au carrefour de la RD 45 et des maisons du Girard. Franchir le carrefour tout droit, le chemin retrouve le bois et vous mène au Grand Plomb. De ce point culminant de la commune (altitude 525m), vous dominerez le plateau d'Ampuis, le plateau de Chonas l'Amballan et admirerez les Alpes s'il fait beau !

Après 1km, on bifurque sur la droite pour redescendre en direction du RD 158. Le chemin sur la droite vous ramènera vers la Madinière. 300 à 400 mètres après, le sentier part dans le bois et rejoint la RD 45 au Vallin. Redescendre par la départementale sur 1 km afin de retrouver le parking.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.